



GUIDE TECHNIQUE

Le Télégramme



13h30
Course d'attente
Open 2-3 Access
15 tours de 4,7 km

COURSE ÉLITE NATIONALE
150,5 km
Départ de CORLAY (22) 13h30
Entrée sur circuit final 15h45
Vallée de Treauray PLUNERET (56)



044 14 00 33

MANCHE-OCEAN 30 JUIN 2024



ORGANISATION GENERALE

Président	-	Philippe NICOLAS
Vice-Président	-	Alain LE BIDEAU – André LORHO
Secrétaire	-	Louis EVANNO
Trésorier	-	Charly BAUDET
Contrôle technique	-	UNION CYCLISTE ALREENNE (Présidente : Justine BAUDET)
Président d'Honneur	-	Job MORVAN – Jean Paul LE YONDRE
Responsable circuit d'arrivée	-	Alain LE LABOUSSE

Classement / secrétariat permanence : Justine BAUDET

Compte-Tour : Marie Odile BELZ

Arbitre UCA : Alain LE BIDEAU, Nathalie BAUDET, Michel GRANGER

Vidéos / finish : UC Alréenne

Remise des dossards et plaque de cadre : Justine BAUDET et Melvyn HONEL

Speaker : Jean GILLET (conducteur : Benoit LE MOGUEDET) / Eric LE BALC'H

Liaisons radios : BSC – Bretagne Service Course

Collège des commissaires

Président de jury	Régis BOSQUET (conducteur : Romain MORICE) - Louis EVANNO
Arbitre 1	Damien QUILLIVIC (conducteur : Yvon CADOUELLAN)
Arbitre 2	Bruno CHARUEL (conducteur : Patrick LAUTRAM)
Arbitre moto 1	Raymond NIVOL (Moto : ABEC)
Arbitre moto 2	Sébastien RIO (Moto : ABEC)
Juge à l'arrivée	Stéphane LE CLAINCHE (conducteur : Gilbert MARTELOT)
Voiture ouvreuse 1	Taxi ==> Jean-Claude GUERNEVE
Voiture ouvreuse 2	Peugeot ==> Stéphane RIBOUCHON / Yves Marie EVANNO
Voiture ouvreuse 3	Peugeot ==> Alain BANIEL / Etienne BURGOT
Ardoisier	Théo LE BRETON (MOTO : ABEC)
Medecin	Dr PHILIPON (conducteur : Charlie MARTELOT)
Véhicule neutre 1	Bretagne Service Course
Véhicule neutre 2	Peugeot ==> Jean Luc POISSON / Philippe NICOLAS
Véhicule neutre 3	UCA ==> Franck HOUEIX / Jordan TOSTEN
Ambulances	Premiers Secours 56
Voiture balai	Peugeot ==> Bernard ROUSSEL / Serge LE CHANJOUR



DEROULEMENT DE LA JOURNEE

08h00 – Rassemblement de l'organisation et des arbitres sur le site d'arrivée (**ATTENTION ce n'est plus dans le bourg de Pluneret**)

Kervannes – Route de Manche Océan – 56 400 PLUNERET

08h30 – Départ du site départ (TREAUROY) vers CORLAY

08h40 – Arrêt au cimetière de Ste Anne d'Auray sur la tombe de Jean Paul LE YONDRE

09h00 – Préparation de la ligne d'arrivée à Tréauray

10h30 – Arrivée à CORLAY suivis du repas de l'organisation

11h20 – Permanence de départ, remise des dossards et plaque de cadre, officialisation des partants avec l'UC Alréenne

12h00 – Réunion des Directeurs Sportifs avec Philippe NICOLAS

13h15 – Appel des concurrents par le speaker, Jean GILLET

13h30 – Départ fictif / Départ lancé à la sortie de Corlay

15h50 – Entrée sur le circuit final pour 10 tours de 4,7 km

17h15 – Arrivée après 150,5 km

17h30 – Podium Protocolaire

Avec les 3 premiers de l'épreuve, le Meilleur Grimpeur, le premier open 1, le vainqueur du souvenir Jean Paul Le Yondre.



REGLEMENT

Article 1 : Organisation générale

La course est organisée par le Comité Manche Océan et contrôlée par l'Union Cycliste Alréenne. L'épreuve se déroule le **dimanche 30 juin 2024** sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme.

Article 2 : Type d'épreuve et participation

L'épreuve est inscrite au calendrier FFC et est classée Fédérale Elite Nationale (Elite et Open 1). La clôture des engagements sera effective le **jeudi 27 juin à 20h00**.

Article 3 : Radio tour

La liaison radio est assurée par BSC – Bretagne Service Course sur la fréquence **157,550 MHz**.

Article 4 : Permanence et réunion DS

Les dossards et plaques de cadres sont à retirer Place du Marché à CORLAY à l'entrée de la Salle Polyvalente à partir de **11h20** par le Directeur Sportif. La réunion des Directeurs Sportifs aura lieu à **12h00** dans la salle qui se trouve juste à côté.

Article 5 : Départ

Le départ aura lieu en face du podium départ, Place du Marché à CORLAY. Une présentation des coureurs aura lieu en amont par Jean Gillet au podium départ.

Le départ fictif sera donné à **13h30**, le départ réel aura lieu 1 km plus loin au panneau sortie Corlay.

Article 6 : Parcours

Le circuit en ligne est long de 103,5 km. Le circuit final de 4,7 km est à parcourir 10 fois. L'épreuve sera jugée au terme des **150,5 km** de course, Route du Manche Océan à PLUNERET.

Il est sécurisé par les motos de l'ABEC et des signaleurs volant. Les coureurs et les suiveurs doivent respecter le code de la route sur la partie en ligne.

Article 7 : Assistance neutre

L'organisation met à disposition un service d'assistance technique assuré par 3 véhicules (2 à l'avant et 1 à l'arrière). Charge aux équipes/coureurs de fournir les roues avant le départ.

Article 8 : Classements annexes

- Un classement du meilleur grimpeur est mis en place à 5 endroits du parcours attribuant respectivement 5, 3 et 1 point aux 3 premiers (en cas d'égalité, les coureurs sont départagés par le classement de l'épreuve) :

- MG1 : **km 19,2** (avant l'entrée dans Sainte Brigitte)
- MG2 : **km 50,4** (Lieu dit Bignat)
- MG3 : **km 61,3** (après la sortie St Nicolas des Eaux)
- MG4 : **km 79,6** (Lieu dit Bodec Lann / Rimaison)
- MG5 : **km 127,0** (au 6^e passage sur la ligne / compte-tour à 5)

Le meilleur grimpeur sera appelé au podium et recevra une prime de 80 €. Il y aura 50 € au second et 30 € au troisième de ce classement.



- En hommage à Jean Paul Le Yondre, l'ancien président de l'organisation, une ligne sera placée devant le cimetière de Ste Anne d'Auray au **km 100,9** (le premier sur cette ligne sera appelé au podium et recevra une prime de 50 €).

Article 9 : Ravitaillement

Le ravitaillement se fait selon les règlements de la FFC à partir du 30^{ème} km et jusqu'à 20 km de l'arrivée (4 tours de l'arrivée), adaptable en fonction des conditions météorologiques.

Les coureurs doivent garder leurs déchets dans leurs poches. Une zone de déchet est prévue 200 m après la ligne d'arrivée sur le circuit final.

Article 10 : Circuit final

Le circuit final est entièrement sécurisé par des signaleurs.

Afin d'éviter les interversions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons, les commissaires se réservent le droit de neutraliser les groupes attardés.

Une dérivation est mise en place 50 m avant la ligne, à gauche, directement vers le parking coureurs.

Article 11 : Classements et protocoles

Le classement individuel est fait par le juge à l'arrivée, aidé par des arbitres de l'organisation. Il est assisté d'un système de vidéo finish.

Devront se présenter dans les 10 minutes suivant l'arrivée au podium protocolaire :

- Les trois premiers de l'épreuve
- Le premier coureur Open 1
- Le Meilleur Grimpeur
- Le 1er au passage du souvenir Jean Paul Le Yondre (km 100,9)

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut-être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le jury des arbitres, après consultation de l'organisateur.

Article 12 : Règlement antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu dans un Camping-Car situé derrière la ligne d'arrivée.

Article 13 : Pénalités

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

Article 14 : Lutte contre la pandémie de Covid-19

De manière générale, les règles du gouvernement, en vigueur le jour de l'épreuve, devront être respectées.

Article 15 : Prix

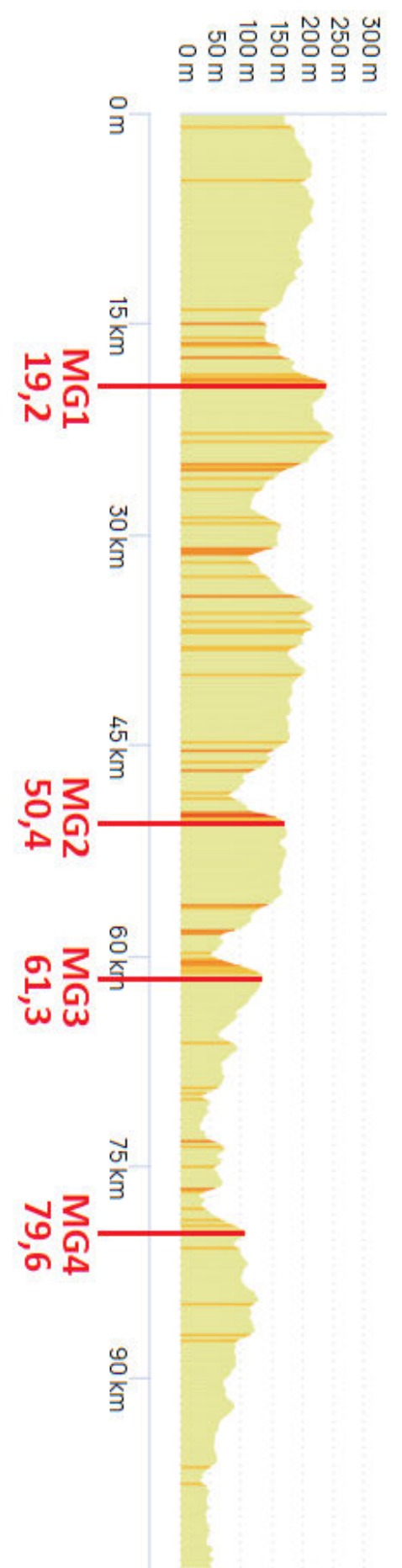
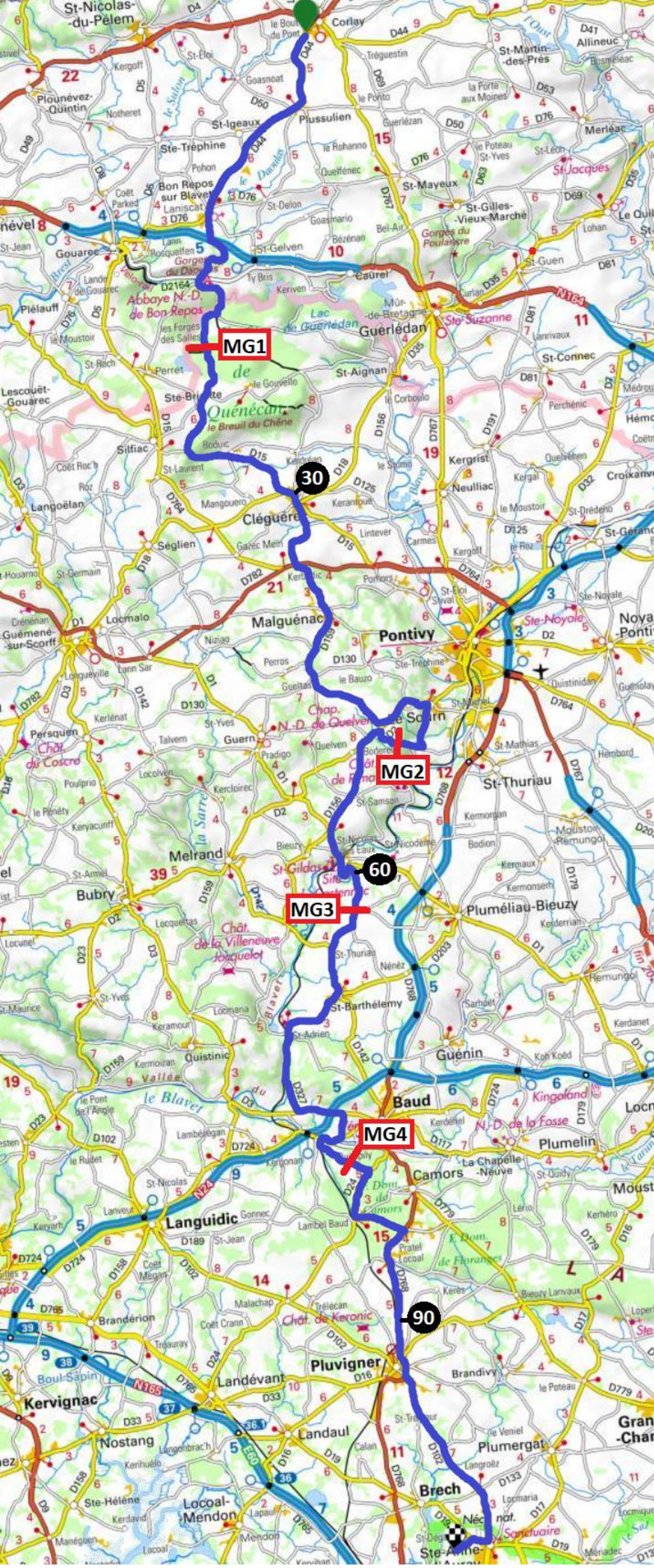
La grille de prix coureurs est la suivante : 1220 / 25 soit 197 € pour le vainqueur. Il y a également une grille de prix spécifique pour les Open 1 : 152 / 5 (54 € au premier).

L'épreuve fait partie du Challenge Raymond Poulidor.

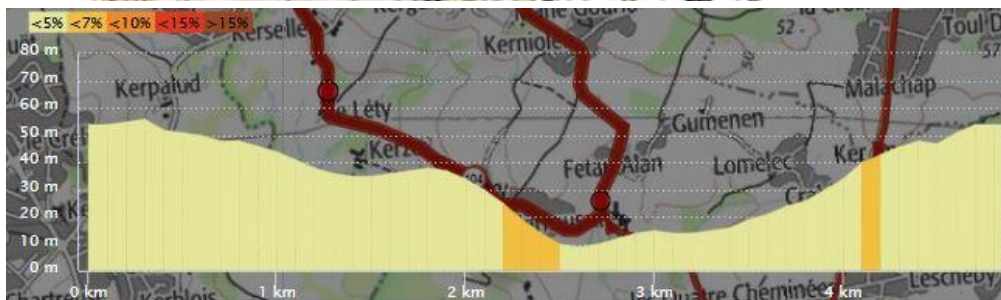


ITINERAIRE du MANCHE OCEAN

	Kilomètres		Horaires
	Fait	A faire	43 km/h
Corlay , départ fictif, place du marché (1 km)			13h30
Corlay , départ réel lancé à la sortie de Corlay sur la D44 ==> Dir. Plussulien	0,0	150,5	13h32
Entrée dans Plussulien , continuer tout droit sur la D44 ==> Dir. Laniscat	3,6	146,9	13h36
Laniscat , prendre à droite sur D76 pour contourner l'église puis tout de suite à gauche derrière l'église ==> Dir. Saint Gelven	9,9	140,6	13h44
A la sortie du bourg, prendre à droite sur D44 ==> Dir. Abbaye Bon Repos	10,1	140,4	13h45
Passage sous la N164, puis au stop, à gauche ==> Dir. Abbaye Bon Repos	11,6	138,9	13h46
Au stop, à gauche sur D2164 ==> Dir. N164, puis 50 m plus loin à droite sur D44 ==> Dir. Saint Brigitte	14,3	136,2	13h49
Passage sur un pont étroit devant l'abbaye de bon repos, puis continuer sur D44 à gauche le long de la rivière ==> Dir. Sainte Brigitte	14,8	135,7	13h50
Entrée dans le département du MORBIHAN (56) : la D44 devient la D15A	16,0	134,5	13h51
Prendre à droite pour continuer sur la D15A ==> Dir. Sainte Brigitte	17,0	133,5	13h53
MG1	19,2	131,3	13h58
Entrée dans Sainte Brigitte , continuer tout droit sur D15A	22,0	128,5	14h01
Au stop, à gauche sur D15 ==> Dir. Cléguerec (Attention ilôt central)	24,5	126,0	14h04
Cléguerec , Au stop, à gauche sur D15 ==> Dir. Pontivy	30,0	120,5	14h11
Juste après l'église, à droite puis à gauche sur D159 ==> Dir. Malguénac	30,4	120,1	14h12
Au stop, en face sur D159 ==> Dir. Malguénac (ilôt central)	34,0	116,5	14h17
Malguénac , continuer sur D159 à gauche ==> Dir. Pontivy / Guern	36,6	113,9	14h22
A droite, juste devant l'église sur D159 ==> Dir. Guern	36,9	113,6	14h22
Au stop, en face sur C8 ==> Dir. Notre Dame du Quelven (route étroite 4km)	40,2	110,3	14h26
A gauche ==> Dir. Coetmeur	40,8	109,7	14h27
Au stop, à gauche sur D2 ==> Dir. Le Sourn	44,5	106,0	14h32
Le Sourn , à droite en bas de la descente sur D188 ==> Dir. Bieuzy	46,9	103,6	14h35
A droite sur D156 ==> Dir. Bieuzy / Plumeliau	49,0	101,5	14h38
A droite sur route communale ==> Dir. Kerphilippe / Bignat	49,5	101,0	14h39
MG2, Lieu dit Bignat	50,4	100,1	14h42
Au stop, à gauche sur D2 ==> Dir. Melrand	51,4	99,1	14h43
A gauche sur C1 ==> Dir. Bieuzy	52,7	97,8	14h45
Au stop, à gauche sur D1 ==> Dir. Saint Nicolas des Eaux	56,9	93,6	14h50
Saint Nicolas des Eaux , à droite après le blavet ==> Dir. Saint Hilaire	59,7	90,8	14h53
MG3, Lieu dit Keraluy Guennec	61,3	89,2	14h57
A droite sur la même route	62,1	88,4	14h58
Lieu dit Saint Hilaire, à droite ==> Dir. Saint Barthélémy	62,8	87,7	14h59
Au stop devant la chapelle Saint Thuriau, à gauche ==> Dir. Saint Barthélémy	64,3	86,2	15h00
Saint Barthélémy , à droite ==> Dir. Quistinic	66,4	84,1	15h03
A gauche sur C1 ==> Dir. Saint Adrien	67,1	83,4	15h04
Au stop, à gauche sur D327 ==> Dir. Bubry	69,6	80,9	15h08
Au stop, à gauche sur D3 ==> Dir. Baud	73,6	76,9	15h14
A droite → Dir. Kerverger	75,7	74,8	15h17
Au stop, à droite sur D724	76,8	73,7	15h18
Au stop, à droite sur D768E ==> Dir. Languidic	77,2	73,3	15h19
Au gauche (voie communale) ==> Dir. Rimaison	77,7	72,8	15h20
MG4, Lieu dit Bodec Lann	79,6	70,9	15h23
Au stop, à droite sur D24 ==> Dir. Lambel	80,7	69,8	15h25
Lambel-Camors , à gauche sur D189, puis à droite 200 m plus loin	83,1	67,4	15h28
Au stop, en face, puis au rond-point suivant, en face sur C3 ==> Dir. Langroix	83,8	66,7	15h29
Au rond point, à droite sur D768 ==> Dir. Pluvigner / Auray	85,4	65,1	15h31
Pluvigner , au 1er rond point en face sur D768 ==> Dir. Auray	91,6	58,9	15h39
Au rond point en face sur D768 ==> Dir. Auray	92,1	58,4	15h40
A gauche sur D102 ==> Dir. Sainte Anne d'Auray (ilôt central)	92,6	57,9	15h41
Sainte Anne d'Auray , face au cimetière ==> Souvenir Jean Paul Le Yondre	100,9	49,6	15h51
Au stop à droite sur D19 ==> Dir. Brec'h (ilôt central)	101,4	49,1	15h52
A gauche, direction la vallée de Tréauray sur D120	102,0	48,5	15h53
Entrée sur le circuit final , à gauche	103,3	47,2	15h55
Premier passage sur la ligne : reste 10 tours de 4,7 km	103,5	47,0	15h56
MG5 , au 6 ^e passage sur la ligne d'arrivée (fin du 5 ^e tour / compte tour à 5)	127,0	23,5	16h30
Arrivée	150,5	0,0	17h05



Parcours et profil du circuit final



HOPITAUX

CH Yves Le Foll : SAINT BRIEUC
 10 Rue Marcel Proust, 22 000 SAINT-BRIEUC - 02 96 01 71 23

CH Centre Bretagne : PONTIVY
 Kerio, 56 920 NOYAL-PONTIVY - 02 97 79 00 00

CH Bretagne Atlantique : AURAY (LE PRATEL)
 2, rue du Pratel, 56 400 AURAY - 02 97 29 22 20

CH Bretagne Atlantique : VANNES (CHUBERT)
 20, boulevard Général Maurice Guillaudot, 56 000 VANNES - 02 97 01 41 41

